MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®
Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

EDITION
DLP 29-8-88036580
ARBO. VITI.

RÉGION
RHÔNE-ALPES

125 F
ABONNEMENT ANNUEL : [redacted]
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

78.63.25.65
165, rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

31 Mars 1988 N° de série continue 353 Bulletin n° 7

TOUS ARBRES FRUITIERS

ACARIENS ROUGES (Panonychus Ulmi)

* Utilisation de l'Apollo :
Cet ovicide doit être appliqué avant le début des éclosions . Dans les secteurs de Valence et de St Laurent du Pape intervenez avant le 5 Avril.
Dans le nord de la Drôme (St Sorlin) les applications pourront s'effectuer entre le 6 et le 9 Avril.
Pour le département de la Loire (Chavanay, Maclas , Pelussin) et la région lyonnaise intervenez également entre le 6 et le 9 Avril.
En Savoie (La Motte Servolex) traitement possible en fin de semaine prochaine ; pour les autres secteurs (Verrens Arvey...) et la Haute-Savoie (Groisy - Ayse) intervenez à partir du 11 Avril.

Il est recommandé d'utiliser l'Apollo dans les parcelles où de nombreux oeufs sont observés (plus de 10 oeufs par bourgeon).

Dans les vergers moins infestés, on peut appliquer une huile de pétrole (OVIPRON) à raison de 1 l de produit commercial/hl. Ce produit peut être utilisé jusqu'au E2 (préfloraison) sur pommiers et poiriers.

* Utilisation des larvicides :
Dans le sud de la Drôme (Montboucher) prévoyez une application à partir du 5 Avril.
Pour les autres secteurs de la région, attendre un prochain avis.

Remarque concernant l'utilisation de l'Apollo et du César :
Afin de préserver l'efficacité de ces acaricides, n'appliquez qu'une seule spécialité sur une même parcelle au cours de la saison.

VIGNE

FLAVESCENCE DOREE

Cette grave maladie du Sud de la France existe dans la plupart des vignobles de nos régions. Heureusement, elle n'a pas connu de développement important et elle reste très localisée dans nos vignobles (quelques ceps isolés). Seul le Sud de l'Ardèche et le Sud de la Drôme ont quelques foyers plus importants.
La maladie a été observée sur de nombreux cépages : Chardonnay, Grenache, Carignan, Gamay, Pinot, Jacquère, Roussane. La Syrah ne semble pas atteinte par cette maladie, par contre **le Chardonnay semble être très sensible** à la Flavescence dorée.

Les symptômes n'apparaissent qu'en fin d'été (Septembre, Octobre) : on observe un jaunissement du feuillage sur cépage blanc ou rougissement sur cépage rouge, **le bois n'est pas aoûté** (bois en caoutchouc), les raisins deviennent acides, les grappes flétrissent et se dessèchent.

On lutte contre cette maladie en détruisant **la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée.**

La lutte est obligatoire dans les pépinières et vignes mères de greffons et de porte-greffes. Elle est recommandée sur les foyers observés en 1987.

Un premier traitement contre les oeufs de la cicadelle peut être fait en début débourrement (avant le stade pointe verte) avec un oléoparathion à 45 g ma/hl.

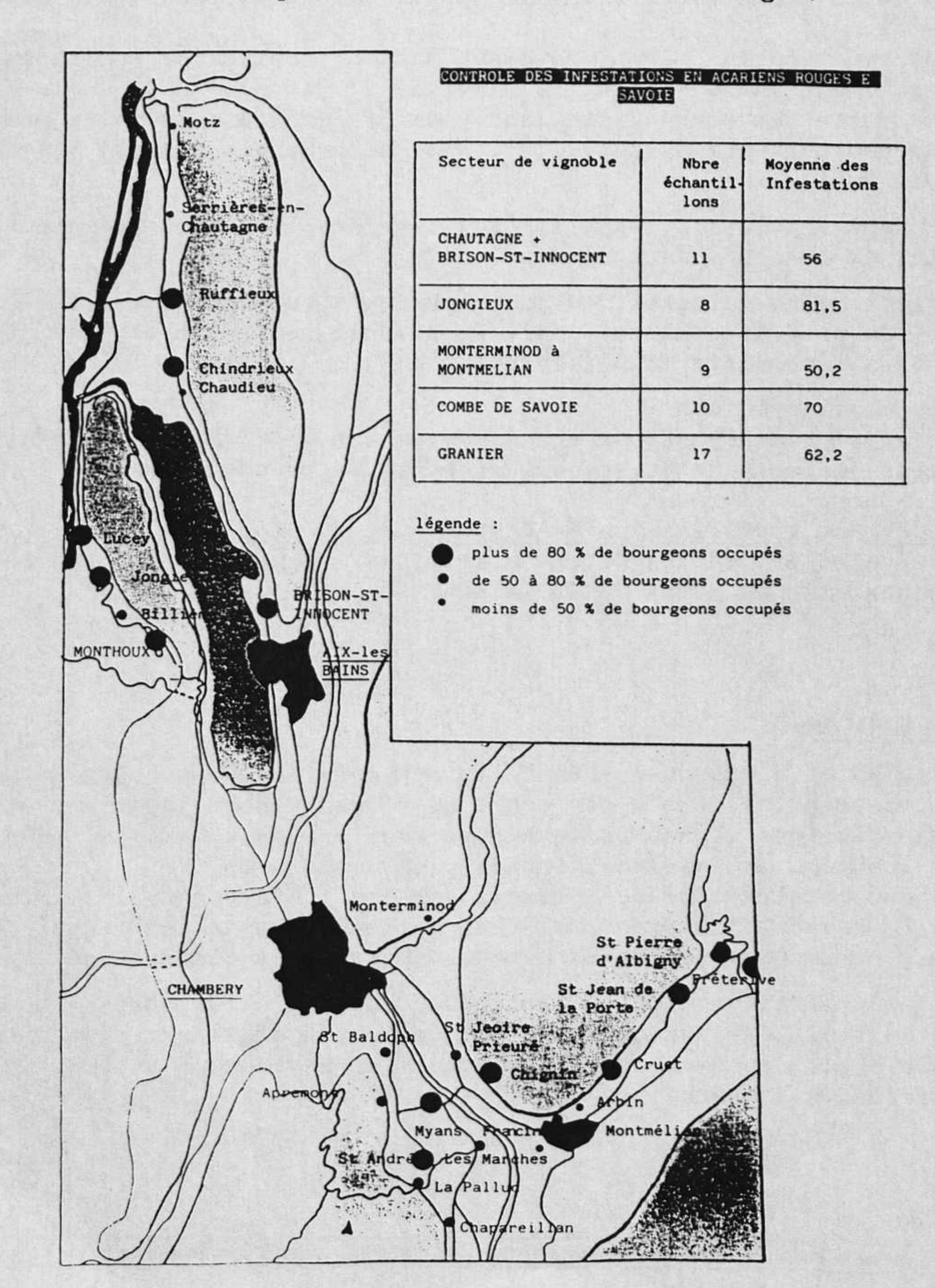
ACARIOSE DE LA VIGNE

Vous trouverez en page 4 le tableau des produits "Acariose", vous remarquerez que l'oléoparathion est efficace à la fois contre l'acariose et contre la cicadelle de la Flavescence dorée.

ACARIENS ROUGES : Tableau de produits ACARIENS en page 3

De nombreux oeufs d'acariens rouges sont observables dans tous les vignobles de notre région notamment en Savoie et Beaujolais.
Une cartographie des infestations a été réalisée en Savoie par Mme Hyvrier, chargée de Protection des Végétaux à la Direction Départementale de l'Agriculture de Savoie à Chambéry (tél. : 79.69.05.45).

Vous remarquerez que dans de nombreux secteurs, plus de 80 % des bourgeons sont occupés par des oeufs d'acariens rouges. Il conviendra donc d'être particulièrement vigilant au débourrement pour intervenir en cas d'attaque (les traitements huiles jaunes à faire avant le stade B peuvent détruire une partie des oeufs d'acariens rouges).



CONTROLE DES INFESTATIONS EN ACARIENS ROUGES E SAVOIE

Secteur de vignoble	Nbre échantillons	Moyenne des Infestations
CHAUTAGNE + BRISON-ST-INNOCENT	11	56
JONGIEUX	8	81,5
MONTERMINOD à MONTMELIAN	9	50,2
COMBE DE SAVOIE	10	70
GRANIER	17	62,2

légende :
- plus de 80 % de bourgeons occupés
- de 50 à 80 % de bourgeons occupés
- moins de 50 % de bourgeons occupés